



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Monsieur le Chef de l'Unité  
départementale du Hainaut

Parc d'activité de l'aérodrome BP800  
59309 Valenciennes cedex  
([charlotte.perez@developpement-durable.gouv.fr](mailto:charlotte.perez@developpement-durable.gouv.fr))

Le 9 janvier 2023

Courriel : [ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité environnementale, suite à la consultation relative au projet de régularisation de la déchetterie sur la commune de Valenciennes (Nord).

N° d'enregistrement Garance : 2022-6677

Vous avez saisi le 8 novembre 2022 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département du Nord  
DREAL Hauts-de-France